



Lycée GEORGES POMPIDOU
34170 Castelnau le lez

Castelnau le 24 février 2010

Le Proviseur
Aux parents d'élèves des classes de 3ème

INFORMATIONS GENERALES

❶ Section européenne Anglais, Espagnol

Cette fiche est destinée à donner les premières informations sur cette section.

1 - finalités : permettre aux élèves de collège ayant suivi un enseignement en section européenne de **poursuivre cette spécialité dans leur cursus scolaire, améliorer la maîtrise de la langue étrangère et d'élargir l'ouverture culturelle**, obtenir un **baccalauréat avec mention "section européenne anglaise ou espagnol"** qui peut permettre, entre autres, de suivre plus facilement des études supérieures en Grande-Bretagne ou en Espagne.

2 - recrutement : La section européenne accueille tout élève de troisième, ayant suivi ou non une section européenne. **La section européenne s'ajoute à l'enseignement d'exploration de seconde** et le nombre de places est limité.

3 - organisation : Les élèves auront un cours supplémentaire DNL (discipline non linguistique) en langue étrangère (anglaise ou espagnole) Le même dispositif est prévu en première et en terminale.
Anglais (DNL Histoire Géographie ou Physique), Espagnol (DNL Histoire Géographie)

4 - la mention européenne au baccalauréat :

Pour obtenir cette mention, il faut satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve obligatoire d'Anglais ou d'Espagnol.

- avoir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique. Cette évaluation inclut pour 20% la note de contrôle continu obtenu dans les enseignements de section européenne de terminale et pour 80% la note d'une épreuve orale en anglais ou en espagnol sur le programme de la discipline non linguistique de terminale, dans le cadre du baccalauréat.

❷ Elèves Bi-langue –Allemand-

L'objectif est d'avoir un bon niveau sur deux langues en étudiant deux LV1 jusqu'au Bac et d'en choisir une lors de l'examen. Seuls les élèves ayant suivi ce cursus au collège seront autorisés à s'inscrire en bilangue Allemand avec une autre langue LV1 (anglais). Merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription.

❸ Gestion des Absences durant l'année scolaire

Toute absence devra être justifiée par écrit auprès de la vie scolaire avant l'entrée dans le cours qui suit l'absence. **Faute de justification écrite, l'élève sera accueilli dans l'établissement mais ne pourra réintégrer sa classe.**

le Proviseur

Christian DASI